

**Autorisation d'exploitation d'une carrière au lieudit «Les Saugets»
par la SA PBTP BARETTI - Information du Conseil Municipal**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par arrêté préfectoral du 9 août 1999, la SA PBTP BARETTI a été autorisée à exploiter une carrière de roche calcaire au lieudit «Les Saugets», en remplacement de M. Georges BAILLY, qui n'avait jamais exploité le site depuis 1987, date de l'autorisation le concernant.

Les conditions de durée de la présente autorisation (jusqu'en 2007) et d'extraction de matériaux sont identiques à celles initialement prévues.

En revanche, les conditions de réaménagement sont plus contraignantes, notamment sur l'aspect sécuritaire et environnemental.

Le Conseil Municipal est informé de ces dispositions.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.